

Rapport financier

Exercice budgétaire 2021/2022 clôt le 31/08/2022

Budget prévisionnel de l'exercice 2022/2023

Notre association, comme nombre d'organisations doit faire face à l'évolution du coût de la vie.
Après la crise sanitaire, la crise économique impacte nos finances et notre activité mettant à rude épreuve
notre modèle économique qui repose sur deux piliers principaux,
le soutien de nos partenaires publics d'une part et nos recettes d'activité d'autres part.

LE COMPTE DE RÉSULTAT

L'exercice 21/22 présente un résultat déficitaire de 103 988 € (4.3% des charges).

Ce déficit viendra grever nos fonds propres que fort heureusement, nous avons eu la précaution de consolider lors des exercices précédents.

Le budget prévisionnel de l'exercice 21/22 avait été voté avec une reprise sur nos fonds propres (cptes 778000) de 68 959 €.

Au demeurant, l'écart entre notre prévisionnel et le budget réalisé n'est en conséquence plus que de 35 029 € (1,4% des charges).

Cette reprise sur nos fonds propres était alors motivée par la nécessité de faire appel à de nouveaux personnels pour assurer la vérification des passes sanitaires ainsi que par une diminution significative de nos adhérents.

Au niveau des charges...

Nos comptes de classes 6 restent stables avec au global, une variation de -0.4% par rapport au prévisionnel.

Le suivi scrupuleux de nos engagements a ainsi permis d'ajuster au mieux les différents postes de dépenses pour conjuguer la maîtrise de nos charges d'une part et les besoins afférents à notre projet d'autre part.

Nos dépenses d'énergies (gaz/électricité - 606120) augmentent de manière significative (+9 734 € / + 34.8%), notre association, bien qu'à but non lucratif, ne bénéficiant pas de boucliers tarifaires.

Nos charges de personnels augmentent de 26 952 €. Nous avons, dès le budget prévisionnel, envisagé les implications de la mise en œuvre des avenants 182 et 183 au sein de notre branche professionnelle en projetant une augmentation de notre masse salariale de 36 k€.

Lors de cet exercice, le montant du SMIC aura été réévalué par 3 fois passant ainsi de 10.25 € au début de saison à 10.85 à son terme (+5,6%).

Dans un même temps, les partenaires sociaux de notre branche ont soutenu les besoins d'évolution des rémunérations passant ainsi d'une valeur du point à 6.32 au 1er septembre 2021 à des valeurs de l'indice V1 à 6.61 et V2 à 6.37.

Nous ne pouvions alors envisager, au moment où nous construisions notre budget prévisionnel, une telle évolution.

Enfin, en compte 672000, nous avons un rappel de l'URSSAF d'un montant de 17 605 € correspondant à des exonérations de cotisations patronales - dans le cadre des mesures de soutien lié à la crise sanitaire du COVID-19 - dont nous avons indûment bénéficié sur l'exercice 2020/21.

Dans un même temps, nous réalisons un certain nombre d'économies (matériel d'activité, sous-traitance, alimentation, réception, fournitures ...) qui nous permettent de maintenir nos charges.

En dernier lieu, à l'instar des fonds dédiés passés dans le cadre de la mise en œuvre des temps d'accueils périscolaires, nous envisagions, pour la mise en place des ALSH du mercredi sur l'Espace des 4 Vents de passer 10 000 € de notre DGF en fonds dédiés. Cette écriture ne s'est pas avérée utile.

Au niveau des produits ...

Tels qu'affichés, nos produits sont inférieurs de 113 109 € à ce que nous avons envisagé.

Il faut cependant retirer de cette somme, pour avoir une lecture objective de nos ressources, les 68 959 € que nous passions en compte 778000.

La diminution de nos ressources par rapport à notre budget prévisionnel est alors de 44 149 €.

Cette diminution de nos produits s'explique essentiellement par :

- Une diminution de nos recettes d'activités : - 19 276 € par rapport au BP

- Une diminution des recettes liées à nos Accueils Collectif de Mineurs : -13 049 € de prestations de la CAF et - 11 890 € de participation des familles.

- La non-attribution de certaines subventions alors que les indicateurs et les signaux envoyés par nos partenaires étaient au vert : - 16 071 €

- Nous n'avons pas vendu l'un de nos véhicules et de fait ne réalisons pas la reprise sur cession d'éléments d'actifs de 8 500 € que nous avons prévu.

Il est à noter que l'investissement dans le remplacement d'un véhicule est rendu délicat par d'une part l'augmentation significative des prix sur le marché de l'automobile et d'autre part, la recherche d'un véhicule compatible avec les critères de la Zone à Faible Émission.

Le marché de minibus en Crit'Air 0 ou 1 étant quasi inexistant ou alors bien au-delà de ce qu'il serait raisonnable d'investir au regard de l'utilisation qui en est faite.

Dans un même temps, nous avons pu bénéficier d'aides à l'emploi pour le recrutement des personnels ayant la charge de la vérification des passes sanitaires (+ 4 421 € par rapport au BP), nous avons réintégré une subvention perçue sur un exercice antérieur et dont le projet a eu lieu cette saison (+ 2 400 €).

Enfin, une légère évolution des cotisations des familles sur les temps périscolaires ainsi que des recettes au niveau de notre bar, supérieures à ce que nous avons prévu, viennent pour partie compenser ces diminutions de nos produits.

LE COMPTE DE BILAN

« Photographie » de la santé économique de notre association, le principal fait marquant si l'on compare le bilan au 31/08/21 à celui du 31/08/22 est la réduction de nos fonds propres. Effectivement, le résultat négatif de l'exercice 21/22 vient amoindrir ces dernières et les porte ainsi à 472 246.36 €.

Ces fonds propres permettent aujourd'hui de couvrir un peu plus de 70 jours de charges alors qu'au 31/01/21 nous pouvions en couvrir 112. Indéniablement, au terme de cet exercice, par l'effet conjugué de l'évolution mécanique de nos charges et la diminution de nos fonds propres, notre situation économique va vers une tendance à la tension.

Cependant, nos disponibilités restent de 844 954,65 € au 31/08/22 contre 842 261.21 au 31/08/21.

Ces disponibilités nous permettent de couvrir un peu plus de 127 jours de charges.

Aussi, si notre situation économique s'est dégradée, notre trésorerie ne présente pas de tension à court terme bien qu'il soit utile de rappeler que chaque mois, c'est en moyenne un peu plus de 115 k€ de salaires bruts qui doivent être décaissés.

Nos provisions pour retraite sont aujourd'hui de 172 k€ contre 152 k€ au 31/08/21.

Elles étaient de 98k€ au 31/08/18.

Nous continuons à surprovisionner 10k€ afin de rattraper le retard pris lors des exercices antérieurs.

Nos « dettes » au 31 août restent relativement stables. Elles sont pour majeure partie composées de produits constatés d'avance qui correspondent essentiellement aux cotisations liées aux réinscriptions faites en juillet 2022.

Au niveau de l'actif, la valeur nette de nos immobilisations continue de diminuer. Nous n'avons pour l'heure pas pourvu au remplacement d'un véhicule dont l'amortissement est terminé.

La lecture du compte de bilan et du compte du résultat ne peut que nous conforter quant au fait que les orientations des dernières années furent les bonnes et qu'il a été alors judicieux de renforcer les fonds propres et disponibilités de l'association en prévision de périodes économiques plus tendues.

LE BUDGET PRÉVISIONNEL

À l'instar du compte de résultat 21/22, il nous sera nécessaire de prendre dans nos réserves pour équilibrer ce nouvel exercice.

De manière prévisionnelle, il nous faudra prendre 121 477.50 € ce qui porterait alors nos fonds propres à 350 768,86 €, restant malgré tout supérieurs à ceux avant COVID (267 k€ au compte de bilan au 31/08/19).

Trois projets viennent significativement impacter notre budget en termes de volume ; cependant, ces derniers s'équilibrent entre charges et produits.

Il s'agit des projets « Beacon Of Hope » mis en place dans le cadre de la Fête des Lumières (44k€), du projet de mobilité en Belgique soutenu par la Commission Européenne dans le cadre du programme Erasmus+ (37k€) et du démarrage de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement du mercredi sur l'Espace des 4 Vents (68k€).

Ces deux premiers projets impactent significativement les lignes hébergement et repas, les locations, la sous-traitance spectacle et les déplacements au niveau des charges. Ils sont soutenus par des subventions sur projet au niveau des produits.

Sans surprise, nous prévoyons une augmentation significative de nos charges d'électricité et de gaz passant d'un réalisé 21/22 à 38k€ à un BP22/23 à 65 k€.

Bien que l'ex-salarié qui nous a attaqués au Prud'homme ait été débouté de l'ensemble de ces demandes, ce dernier a fait appel ce qui explique l'évolution du compte 622600 Honoraires.

Ce sont les comptes de classes 64, nos charges de personnels, qui augmentent le plus significativement. Effectivement, l'évolution des accords de branches a mécaniquement entraîné une évolution des rémunérations entre 4.4 et 7.5% en fonction de la classification des salariés.

Si cette revalorisation des salaires est nécessaire pour permettre à des personnes d'essayer de maintenir leur niveau de vie, il n'en reste pas moins que cela représente une charge considérable pour la structure dont les comptes de charges sont composés à 78% par la masse salariale.

Par ailleurs se sont environ 4 équivalents temps plein qui s'ajoutent aux effectifs de la MJC pour venir supporter notamment l'évolution des effectifs à accueillir sur les temps périscolaires, mais aussi dans le cadre du développement de nos activités régulières.

L'augmentation totale, pour le périscolaire, est appréciée aujourd'hui à hauteur de plus de 111 k€. L'ALSH du mercredi représente lui une augmentation de notre masse salariale de presque 14 k€.

En mai 2022, bien que la décision fût dure et longuement débattue, le Conseil d'Administration, en responsabilité, a fait le choix de pourvoir à une augmentation de 5% des tarifs de nos activités régulières.

Décision d'autant plus délicate à prendre dans le contexte de notre nouveau projet associatif mettant en avant la mixité et l'accessibilité.

Preuve en est aujourd'hui faite que cette décision fut judicieuse au regard des enjeux budgétaire de la saison. Vous, adhérents, êtes revenus nombreux vers nos activités et nous vous en remercions. La bonne fréquentation et l'évolution des tarifs permettent ainsi de dégager 117 k€ de plus que la saison passée.

L'ALSH du mercredi entraîne aussi son lot de recettes aussi bien au niveau des familles qu'au niveau des prestations versées par la CAF.

Enfin, nous pouvons souligner le travail conduit par l'équipe en charge de la salle de spectacle le Karbone pour assurer une meilleure exploitation de cette dernière.

Au niveau des subventions, le bonus territoire de la CAF, autrefois versé par la ville de Lyon à travers notre dotation générale de fonctionnement sera désormais versé à part. Ainsi, si arithmétiquement nous voyons diminuer notre DGF de 36k€, cette diminution est compensée dans le compte 746000 (subventions CAF).

Avec l'assentiment de notre Commissaire aux Comptes, nous intégrons un produit exceptionnel de 12 700 € en compte 771800. Il s'agit des chèques de remboursement édités en 2021 dans le cadre de l'indemnisation des activités stoppées du fait de la crise sanitaire et n'ayant pas été déposés à l'encaissement.

ORIENTATION BUDGÉTAIRE

Nous ne pouvons que mesurer l'importance de redresser dans les 24 mois qui viennent la situation économique de notre association.

Nous avons encore aujourd'hui les cartes en mains pour disposer de notre destin économique.

Tout comme de nombreuses associations, nous sommes inquiets quant à l'avenir du modèle économique qui sous-tend les activités des associations de proximité telles que les nôtres.

Nous pouvons aussi nous interroger quant à la place des habitants et des bénévoles.

Quelles seront leurs motivations à gérer demain des organisations en crise dans un écosystème qui se complexifie et se technicise plus qu'à porter des projets de développement de territoire.

Si nous savons pouvoir compter sur le soutien de notre principal partenaire qu'est la ville de Lyon et si nous entendons que celui-ci est tout comme nous, mais dans une autre mesure, confronté à des problématiques d'envergure, nous ne pouvons que souligner la stagnation de notre Dotation Générale de Fonctionnement.

Cette stagnation remet en cause la pérennité de notre action et ne permet plus de couvrir certaines missions que nous pourrions être amenés, à défaut d'un financement adapté, à arrêter.

À titre d'exemple, à montant égal, notre DGF en 2010 avait une valeur égale à 1 143 607 baguettes de pain.

En 2023 elle ne « vaut plus que » 747 743 baguettes. Derrière cet exemple parlant, nous souhaitons souligner que si notre DGF est du même montant, elle n'est plus de la même valeur.

Cette perte de valeur équivaut à -34,6%, ce qui équivaudrait à ce que 100 € en 2010 n'en vaudrait aujourd'hui plus que 65,4€.

Nous avons 3 leviers d'actions pour « redresser » la barre et les décisions doivent être prises et mises en application dès à présent :

1. Veiller à réduire aux maximums les coûts et n'entretenir aucune dépense superfétatoire tout en veillant à donner les moyens à nos équipes d'agir. Il nous faudra aussi être vigilants à ne pas dégrader la relation à nos adhérents et aux habitants ;

2. Soutenir l'évolution de nos recettes propres (comptes de classe 70).

Deux voies que nous emprunterons de concert s'offrent à nous.

Premièrement, il nous faudra élargir la palette de nos propositions ; nouvelles activités, développement de créneaux ...

Deuxièmement, dans une certaine mesure, veiller à ce que nos tarifs accompagnent de la manière la plus fine possible, l'évolution des coûts.

Cependant, ce second chemin suppose des évolutions tarifaires à venir ce qui une fois encore, questionne notre projet associatif sur les axes de la mixité et de l'accessibilité ;

3. Enfin, et pas des moindres, notre salut économique dépendra aussi de la capacité des autorités à prendre la mesure des enjeux des acteurs du secteur non marchand qui, à défaut de richesse économique reste les principaux producteurs de richesse sociale et humaine.

De trop nombreux financements publics à l'instar de la DGF ou du FONJEP (part ville comme part État) n'ont pas évolué et ne nous permettent plus de soutenir les missions auxquelles elles étaient destinées.

Nous tenons, cette année encore, à particulièrement remercier Anne Guignard, Responsable Administrative et Financière de l'association pour le travail fourni lors de cette année.

Nos remerciements vont aussi à l'ensemble de l'équipe et des personnels qui chaque jour œuvre à la mise en œuvre de notre projet collectif d'éducation populaire.